

Mode opératoire AGIRHE Elections professionnelles : Préparation et validation des listes électorales

AGIRHE est un logiciel d'Aide à la Gestion Informatisée des Ressources Humaines et de l'Emploi qui permet notamment l'élaboration de documents avec les données disponibles dans le logiciel ainsi que l'édition de ces documents.

Le présent mode opératoire vise à vous expliquer <u>comment mettre à jour l'ensemble de vos listes</u> <u>électorales selon vos effectifs au 8 décembre 2022</u> dans le module **« Instances »** de l'application.

Ainsi, la validation et, le cas échéant, la modification de vos listes électorales, <u>pour chaque</u> <u>instance</u>, y compris si vos effectifs sont nuls, doit être réalisée <mark>avant le <u>30 septembre 2022</u>.</mark>

Pour rappel : la vérification de l'exactitude des informations présentes dans les listes électorales permettra d'assurer le bon déroulement des élections professionnelles et plus spécifiquement l'absence d'éventuelles réclamations.

Important :

Les listes électorales doivent être établies en référence au scrutin du 8 décembre 2022.

Il convient donc de vous placer au 8 décembre 2022 pour apprécier la qualité d'électeurs de vos agents (anticiper les mobilités, les recrutements, la titularisation ou non de vos agents stagiaires, les radiations...)

Avant de débuter la vérification de vos listes électorales, il est primordial <u>d'identifier en</u> <u>amont qui dans vos effectifs remplit lesdites conditions</u>.

Pour rappel :

- **Pour la CAP :** seuls les fonctionnaires titulaires au 8 décembre 2022 et présents dans vos effectifs à cette date sont électeurs (pas les stagiaires).
- Pour le CST : sont électeurs les fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi que les agents contractuels de droit public et privé (sous condition d'ancienneté : CDI, en CDD depuis au moins 6 mois soit depuis le 8 juillet 2022, ou titulaire au plus tard au 8 octobre 2022 d'un CDD d'une durée d'au moins 6 mois) présents dans vos effectifs au 8 décembre 2022.
- **Pour la CCP :** seuls les contractuels de droit public présents dans vos effectifs au 8 décembre 2022 (sous condition d'ancienneté : CDI, en CDD depuis au moins 6 mois soit depuis le 8 juillet 2022, ou titulaire au plus tard au 8 octobre 2022 d'un CDD d'une durée d'au moins 6 mois) sont électeurs.

En ce qui concerne les agents inter/pluri-communaux : ces derniers ne sont électeurs **qu'une seule fois**, si l'ensemble de leurs collectivités d'emplois dépendent de la même instance placée auprès du CDG.

<u>Par exemple</u> un fonctionnaire titulaire à la fois au sein d'une commune (30h) et d'un syndicat scolaire (10h) (tous deux affiliés aux instances du CDG) ne votera qu'une seule fois (à la CAP et au CST) et sera inscrit sur les listes électorales de la commune (pas du syndicat).

Les listes préparatoires ont été établies sur la base des données connues du CDG et enregistrées dans la base carrières d'AGIRHE au 1^{er} septembre 2022.

A compter de cette date, les listes électorales sont <u>indépendantes</u> de la base carrières d'AGIRHE. Ainsi, toute modification effectuée dans la base carrières (par exemple la création d'un agent contractuel) n'aura aucune incidence sur les listes électorales, et inversement.

Vous avez désormais la possibilité, avant de valider vos listes, d'ajouter, de modifier ou de supprimer des agents directement dans vos listes électorales.

<u>IMPORTANT</u>: la procédure décrite ci-dessous pour le CST doit être obligatoirement reproduite pour chaque instance (CAP et CCP).

Procédure dérogatoire pour les collectivités de + de 50 agents

Pour les collectivités devant organiser leurs propres élections, une procédure dérogatoire à celle présentée ci-dessous est possible.

Ainsi sur demande, le CDG pourra fournir à la collectivité un **fichier CSV** de ses effectifs issu de la base AGIRHE.

Elle aura ainsi la possibilité de remplir directement dans ce fichier les données nécessaires ou manquantes à l'établissement de ses listes électorales. Ce fichier complété sera ensuite importé par le CDG dans ses listes.

Ce fichier CSV sera adressé <u>sur demande</u> expresse de la collectivité auprès de la conseillère statutaire dont elle dépend (secteur 1, 2 ou 3). Dans le cas contraire, la collectivité devra suivre la procédure ci-dessous.

Préparer et valider les listes électorales

<u>Après vous être connecté à l'application</u>, vous accédez à votre tableau de bord AGIRHE.

1) <u>Ouvrez le menu « Instances », cliquez sur « Elections CST » puis sur « Préparation de la liste</u> <u>électorale »</u> :

		Agirhe RH - Espace collectivité - Centre de Gestie Y commune test Dernière connexion le 31/08/2022 à 12:17 😭 Se décor	on de l'Oise mecter
Agent - DCollectivité -	IGI Instances T Doc	uments -	
Tableau de bord	Elections CAP Elections CST	Effectifs au 1er janvier 2022	
+ Carrières	Elections CCP 🔸	Liste des agents préparatoire à la liste électorale Préparation de la liste électorale Validation et publicité de la liste électorale	agents actifs
+ Ma collectivité			J

2) La fenêtre suivante apparaît :

	V erentation	Agirhe RH Dernièr	- Espace collectivité Y comm re connexion le 31/08/2022	é - Centre de Gestion UNE tEST 2812:17 [9 Se déconn	n de l'Oise recter			
🔺 🛎 Agent 🔹 🏛	Collectivité 🔹 ı Instan	ces 🔹 🖹 Documents 🔹						
	Elec	tions professionnelles (Préparation	COMITE SOCIAL n de la liste électo	. TERRITORIAL (orale	CST)			Î
Qualité Toutes	sont incomplètes pour 2	Q Rechercher agent(s). Veuillez compléter	avant de valider vot	reliste				
dentité		Electeurs	Etat	Observations pour le O	CDG			
Ycommune test		44	Liste à valider			ſi.	~	
Liste des agents								
Légende : Agent intercommunal	Etat: Suppression Modif	fication Ajout Données incom	plètes					-
+ Ajouter								
Collectivité	NOM Prénom	Grade	Qualité	Position	Date naissance			
Y commune test	WBRIDOUX Marie-Hélène	ingénieur principal	Titulaire	Activité	18/04/1981		İ	
Y commune test	WBRIDOUX Marie-Hélène	Directeur général des services tochaiques - 80.000 à 150.000 bak	Titulaire	Activité	18/04/1981		m	

<u>Vous y trouverez plusieurs informations</u> :

La ligne en rouge indique le nombre d'électeurs issus de la base carrières d'AGIRHE et l'état de la liste « Liste à valider »

Si des données obligatoires ne sont pas renseignées (comme par exemple la date de naissance), un message d'avertissement <u>surligné en rose</u> apparait indiquant le nombre d'agents ayant des données incomplètes.

Ces agents sont identifiés dans la liste par le nom de l'agent <u>sur fond rose</u>

	E	lections professionnelles COI Préparation de	MITE SOCIAL TE la liste électora	ERRITORIAL (CST) ile			
Qualité Toutes	C	Rechercher					
Des données obligatoires so	ont incomplètes pour 12 agen	t(s). Veuillez compléter avant de val	ider votre liste				
Identité		Electeurs	Etat	Observations pour le CDG			
ZCOMMUNETEST - Comm	une	62	Liste à valider			11.	~
Liste des agents							
Légende : Agent intercommunal	Etat: Suppression Modification	Ajout Données incomplètes					
+ Ajouter							
Collectivité	NOM Prénom	Grade	Qualité	Position	Date naissance		
ZCOMMUNETEST - Commune	AVG Test Ingenieur	ingénieur	Titulaire	Activité	01/01/1980	ľ	â
ZCOMMUNETEST - Commune	BAMBIN TEST Marie	puéricultrice de classe normale (Ancien)	Titulaire	Activité	12/03/1992	Ľ	Î
ZCOMMUNETEST - Commune	DEMONTEST Dominique	infirmier en soins généraux	Titulaire	Activité	22/09/1978	Ľ	Î
ZCOMMUNETEST - Commune	DOÉ Sylvie	attaché NT	Contractuel Droit Public	Activité	08/02/1999		Î
ZCOMMUNETEST - Commune	EDUCATRICE Marie	éducateur de jeunes enfants	Titulaire	Activité			Î

A partir de cette fenêtre, vous avez donc la possibilité d'ajouter, de modifier ou de supprimer facilement des agents électeurs.

Un code couleur est attaché à chacune de ces actions :

- Violet en cas de Suppression d'un électeur
- Rose en cas d'Ajout d'un électeur
- Vert en cas de Modification d'un champ

Selon l'état des données de vos effectifs dans la base carrières, plusieurs cas de figure s'ouvrent à vous :

- Le 1^{er} est le plus simple : la liste des électeurs correspond parfaitement aux effectifs présents au 8 décembre dans la collectivité.

Il ne manque donc ni aucun électeur ni aucune donnée obligatoire (aucun message d'avertissement)

Il vous suffit alors de valider la liste en cliquant sur le bouton « Valider » 🔨

Handreich Imprimer								
Identité		Electeurs	Etat	Observations pour le CDG			\frown	
ZCOMMUNETEST - Com	mune	62	Liste à valider				~	
							Valider	
Liste des agents								
Légende : Agent intercommunal	Etat: Suppression Modif	ication Ajout Données inco	mplètes					
+ Ajouter								
Collectivité	NOM Prénom	Grade	Qualité	Position	Date naissance			
ZCOMMUNETEST - Commune	AVG Test Ingenieur	ingénieur	Titulaire	Activité	01/01/1980		m	
ZCOMMUNETEST - Commune	BAMBIN TEST Marie	puéricultrice de classe normale ()	Ancien Titulaire	Activité	12/03/1992		â	
ZCOMMUNETEST - Commune	DEMONTEST Dominique	infirmier en soins généraux	Titulaire	Activité	22/09/1978		m	
ZCOMMUNETEST - Commune	DOÉ Sylvie	attaché NT	Contractuel Droi Public	t Activité	08/02/1999		m	
ZCOMMUNETEST -	EDUCATRICE Marie	éducateur de jeunes enfants	Titulaire	Activité			m	

Votre liste est alors validée sans modification, la ligne passe en couleur verte avec un état « Liste validée »

🔒 Im	primer Export								
	Identité				Electeurs	Etat	Observations po	ur le CDG	
	ZCOMMUNETEST - Corr	nmune			11	Liste validée			11.
Liste d	es agents								
Légend	le : Agent intercommunal	Etat: Suppression	Modification	Ajout	Données incomplètes				
Colle	ctivité	NOM Prénom	Grade			Qualité	Position	Date naissance	
ZCON	MMUNETEST -	ACTU Public	adjoin	t adminis	tratifterritorial	Contractuel Droit Public	Activité	01/04/1970	

- 2^{ème} cas de figure : la liste des électeurs est correcte, mais il manque des données obligatoires pour certains agents.

Les agents concernés apparaissent dans la liste sur fond rose.

Vous devez renseigner, pour chacun d'entre eux, les données manquantes (date de naissance, grade ...).

Vous devrez vous positionner sur la ligne de l'agent concerné et cliquer sur « modifier » Complétez les données manquantes (ici la date de naissance) puis cliquez sur la touche

« Entrée » ou « Tab » 💷 de votre clavier, avant de cliquer sur « Mettre à jour).

ZCOMMUNETEST - Commune	EDUCATRICE Marie	éducateu	r de jeunes enfants	Titulaire	Activité		C
Vous avez la possibilité de mo à contacter le CDG avant tout condition d'ancienneté : CDI, e présents dans vos effectifs au	difier votre liste électorale avai e modification Pour le CST, son en CDD depuis au moins 6 mois 8 décembre 2022.	nt de la vali t électeurs soit depui	ider. En cas de doute les fonctionnaires t s le 8 juillet 2022, ou	sur la qualité d'électeur (agent itulaires et stagiaires ainsi que le titulaire au plus tard au 8 octob	contractue es agents c ire 2022 d'	, l, fonctionnaire intercommunal), n ontractuels de droit public et privé (s un CDD d'une durée d'au moins 6 mo	hésitez pas ous is)
Civilité :	Madame	•					
Nom :	EDUCATRICE		Prénom :	Marie			
Nom de naissance :	EDUCATRICE		Date de				
			naissance :				
Code / matricule :	24246						
Collectivité :	ZCOMMUNETEST - Commune						
Filière :	sanitaire et sociale	•	Cadre d'emploi :	éducateurs territoriaux de jeunes	en 🔻		
Grade :	éducateur de jeunes enfants	Y					
Qualité :	Titulaire	•	Position :	Activité	•		
Etat :	Actif	•					
	✓ Mettre à jour × I	Fermer		- Importer données Agent Agirhe	•	Mettre à jour données Agent Agirhe	
ZCOMMUNETEST - Commune	HAUNETTE Camille	attaché		Titulaire	Activité	26/08/1976	2
700MMUNETEST -				Contractuel Droit			-

La ligne de l'agent modifié change de couleur et passe en vert.

⇒ La liste ne pourra être validée que si toutes les données obligatoires ont été renseignées et que plus aucun agent ne figure en « données incomplètes ».

Une fois toutes les modifications effectuées, la ligne est passé en couleur bleu, Etat : « Liste à valider », cliquez sur « Valider »

Here and	primer Export							
	Identité				Electeurs	Etat	Observations pour le CDG	
	ZCOMMUNETEST - Comm	une			45	Liste à valider		
Liste de	es agents							
Légende	e : Agent intercommunal	Etat: Suppression	Modification	Ajout	Données incomplètes			
+ Aiou	ter							

Une fois validé, la ligne devient noire, Etat « Liste validée avec modif ».

🔒 Imp	rimer			
	Identité	Electeurs	Etat	Observations pour le CDG
	ZCOMMUNETEST - Commune	45	Liste validée avec modif.	1.

- **3^{ème} cas de figure :** la liste des électeurs comporte des erreurs ou omissions que vous devez corriger.

Selon les cas, positionnez-vous sur la ligne de l'agent concerné, puis cliquez sur :

Pour modifier des données relatives à un électeur (les champs Nom, Nom de naissance et Prénom ne sont toutefois pas modifiables).

Pour supprimer un électeur s'il n'est déjà plus dans vos effectifs ou ne le sera plus au 8 décembre 2022

Ou sur	+ Ajouter	pour	ajouter u	in électeur	manquant	



En cas d'ajout d'un électeur, vous devez renseigner l'intégralité des champs obligatoires, puis cliquer sur « Ajouter »

+ Ajouter						
Collectivité	NOM Prénom	Grade		Qualité	Position	Date naissance
Vous avez la possibilité de moc à contacter le CDG avant toute condition d'ancienneté : CDI, e présents dans vos effectifs au	difier votre liste élector e modification Pour le C n CDD depuis au moins 8 décembre 2022.	rale avant de la valid CST, sont électeurs l s 6 mois soit depuis	er. En cas de doute es fonctionnaires ti e 8 juillet 2022, ou	sur la qualité d'électeur (tulaires et stagiaires ains titulaire au plus tard au 8	agent contractuel, fonct i que les agents contract s octobre 2022 d'un CDD	ionnaire intercommunal), n'hésitez pas uels de droit public et privé (sous d'une durée d'au moins 6 mois)
Civilité :	Monsieur	•				
Nom :			Prénom :			
Nom de naissance :			Date de			
Code / matricule :			naissance :			
Collectivité :	ABANCOURT	•				
Filière :		•	Cadre d'emploi :		•	
Grade :		•				
Qualité :	Contractuel Droit Publ	lic 🔻	Position :		-	
Début de contrat :			Fin de contrat :		CDD	
					OCDI	
Etat :	Actif	•				
	✓ Ajouter	× Fermer				

En cas d'ajout d'un agent contractuel, les dates de début et de fin de contrat seront demandées à la création pour vérifier la durée du contrat ainsi que le type de contrat.

La ligne de l'agent électeur ainsi créé apparait en rose dans la liste préparatoire.

Après avoir effectué l'intégralité des modifications, ajout et/ou suppression d'agent électeur, pensez à valider en cliquant sur « Valider »

Handright Imprimer	1-		-				
■ Identité				Electeurs	Etat	Observations pour le CDG	
ZCOMMUNETEST - Comm	une			45	Liste à valider		
Liste des agents							
Légende : Agent intercommunal	Etat: Suppression	Modification	Ajout	Données incomplèt	es		
+ Ajouter							

Une fois validée, la ligne devient noire, Etat « Liste validée avec modif ».

🖶 Imprimer 📘 Export

Identité	Electeurs	Etat	Observations pour le CDG
ZCOMMUNETEST - Commune	45	Liste validée avec modif.	

Notez bien que toute modification apportée dans la liste électorale d'une instance ne se répercutera pas automatiquement dans la liste électorale d'une autre instance.

Par exemple, l'ajout d'un contractuel de droit public comme électeur au CST dans l'onglet « Elections CST » ne se répercutera pas automatiquement dans la liste électorale de la CCP. Il faudra obligatoirement ajouter également le même agent dans l'autre liste électorale (où il est également électeur) dans l'onglet « Elections CCP ».

Rappel : une fois votre liste validée (avec ou sans modification) pour une instance donnée (ici le CST), **vous devrez obligatoirement procéder de la même façon pour les autres instances** (à savoir la CAP et la CCP) via les onglets « Elections CAP » et « Elections CCP » et ainsi valider l'ensemble de vos listes électorales.

Enfin, toutes les modifications que vous aurez apportées à vos listes électorales ne seront effectives qu'après validation par le Centre de Gestion.

Affichage des listes électorales

Conformément à la réglementation et au calendrier électoral, les listes électorales doivent être affichées dans les locaux administratifs <mark>au plus tard le dimanche 9 octobre 2022 à 17h</mark>.

Ainsi et après validation et numérotation des listes électorales par les services du Centre de Gestion, vous devrez venir imprimer (télécharger) vos listes électorales dans l'application AGIRHE dans le menu « *instances* » via l'onglet « *validation et publication de la liste électorale* » et ce pour chaque instance (CAP, CST et CCP).

Une nouvelle communication sera réalisée par le CDG (semaine 40) pour vous informer de la mise à disposition de vos listes électorales définitives.